

Version du 28 septembre, 16 h

**PROJET D'ALLOCUTION
DE MONSIEUR HENRI-FRANÇOIS GAUTRIN,
DÉPUTÉ DE VERDUN
ET LEADER PARLEMENTAIRE ADJOINT DU
GOUVERNEMENT**

**DEVANT LE
CONSEIL CANADIEN POUR L'AFRIQUE**

LE QUÉBEC ET L'AFRIQUE

Fairmount Château Laurier

Ottawa, le 2 octobre 2009

Monsieur Lloyd Axworthy,
Monsieur le Ministre des Affaires étrangères de la
République du Bénin,
Monsieur Jean-Louis Roy,
Monsieur le Président et Directeur général du Conseil
canadien pour l'Afrique,
Mesdames, Messieurs les membres du corps diplomatique,
Distingués invités,

Je suis heureux de prendre part à ces assises à titre de
leader parlementaire adjoint du gouvernement du Québec.

Je vous parlerai aujourd'hui d'un continent qui a bénéficié
dans les dernières années d'une croissance importante, un
continent qui est au centre d'importants enjeux
géopolitiques, un continent qui a tout le potentiel pour être
un joueur important de l'économie mondiale.

Je vous parlerai aussi d'un continent qui doit affronter des
défis démesurés. Des défis qui risquent d'hypothéquer son
avenir et de le marginaliser davantage sur la scène
mondiale.

Ce continent, c'est bien évidemment le même.

Ce continent a des atouts extraordinaires. Ce continent doit aussi faire face à des défis hors du commun.

Avec cette Afrique paradoxale, le Québec entretient des rapports multiples.

Et ces rapports ne sont pas récents.

Autrefois, la plupart des Québécois connaissaient, dans leur famille élargie, un religieux parti en Afrique consacrer sa vie à l'éducation et à la santé. Citons le cas exemplaire du père Georges-Henri Lévesque, fondateur de l'École des sciences sociales et politiques à l'Université Laval, qui par la suite, à la demande de ses supérieurs et du gouvernement rwandais, fonda l'Université nationale du Rwanda dont il sera le premier recteur de 1963 à 1972.

L'Afrique a été ensuite le terrain de prédilection de nos coopérants. Elle a été aussi – et est toujours – un marché pour plusieurs de nos entreprises. Plus récemment, elle s'est confondue avec les relations privilégiées que le Québec

entretient dans le cadre de la Francophonie. Rappelons que sur les 56 pays membres de l'Organisation internationale de la Francophonie, 31 sont africains.

Aujourd'hui, au nombre de liens que le Québec a avec l'Afrique, retenons d'abord l'immigration. C'est ainsi qu'en 2008, l'Algérie et le Maroc étaient respectivement le premier et le quatrième pays d'immigration au Québec.

Le Québec entretient également des rapports sur le plan de l'enseignement supérieur. Des exemptions de frais de scolarité majorés, accordés en vertu d'ententes bilatérales, permettent à des centaines d'étudiants africains de poursuivre une formation universitaire au Québec. En 2009, c'est 960 exemptions équivalant à plus de 8 millions de dollars canadiens qui auront été offertes aux étudiants africains des 1^{er}, 2^e et 3^e cycles universitaires.

Les relations du Québec avec l'Afrique prennent aussi la forme de la solidarité internationale.

Le *Programme québécois de développement international* appuie les organismes de coopération internationale qui

répondent à des besoins de base en santé, éducation, sécurité alimentaire, organisation sociale et communautaire, développement économique, droits de la personne et démocratie. Il s'agit de projets d'éducation populaire, qui visent la prise en charge des leviers de développement socio-économique par les communautés. Depuis ses débuts en 1997, ce programme a généré des aides de plus de 35 millions de dollars canadiens. De ce montant, 12 millions six cent mille dollars sont allés à l'Afrique francophone.

Quant au programme *Québec sans frontières*, il permet à de jeunes Québécois de participer à des stages de solidarité internationale dans les pays les moins favorisés de l'Afrique francophone, en éducation, santé, gouvernance et société civile, agriculture et activités génératrices de revenus. Ce programme a contribué, depuis 1995 à aujourd'hui, à envoyer plus de 2 000 stagiaires en Afrique Francophone pour un budget qui dépasse les 12 millions de dollars canadiens.

À mon avis, les jeunes Québécois retirent autant de cette expérience que les communautés qu'ils vont aider.

La réalisation de grands projets est une autre dimension de nos rapports. Cégep international, CRC-Sogema, Dessau-Soprin, Développement international Desjardins, SNC-Lavalin et Tecsalt, réalisent des projets d'envergure en éducation et formation, en génie-conseil, sur le plan des infrastructures et de la santé.

Je signale au passage que l'appui du Canada dans son ensemble à ces entreprises est insuffisant, face aux moyens déployés par la Chine, les États-Unis et la France.

Ces entreprises souhaitent en effet que le secteur public travaille davantage avec le secteur privé et appellent une vision cohérente de l'aide et du développement.

L'Assemblée nationale du Québec a par ailleurs demandé au gouvernement du Canada de revoir sa décision de retirer son aide bilatérale au développement en Afrique francophone, et ce, par une motion adoptée à l'unanimité de ses membres, le 2 avril 2009.

Les liens du Québec avec l'Afrique prennent aussi la forme de transfert d'expertise. Les pays africains francophones souhaitent profiter du savoir-faire québécois dans des secteurs jugés stratégiques comme l'éducation, l'énergie, l'environnement et le développement socio-économique.

Aussi, avec notre École nationale d'administration publique, avons-nous créé un *Centre de valorisation internationale de l'expertise publique québécoise*.

Spécialisé dans la gestion de projets internationaux, le Centre dispose d'une vaste connaissance des expertises de pointe qui ont été développées dans l'un ou l'autre des domaines de l'intervention publique québécoise.

Ce centre offre un mécanisme de transfert de l'expertise de l'appareil public québécois, organisé et méthodique, vers les besoins des pays du Sud, appuyé par les bailleurs de fonds canadiens ou internationaux.

Il a, par exemple, soutenu le gouvernement du Niger dans la réforme de son système de passation des marchés publics, pierre angulaire d'une gouvernance saine et transparente.

Il a aussi appuyé le ministère de l'Économie et des Finances du Sénégal dans la mise en place de contrats de performance pour pérenniser la culture de la planification stratégique et de la gestion axée sur les résultats.

Les responsables du *Programme des Nations Unies pour le développement* ont récemment sollicité la participation du Québec à un transfert de technologies et d'expertise du Nord vers les pays en développement dans le cadre du programme « Vers des territoires moins émetteurs de gaz à effet de serre et plus résistants au changement climatique ».

Le but ultime est de créer un partenariat, avec une ou deux régions dans un ou deux pays ciblés, qui sera axé sur une approche territoriale des changements climatiques.

Les changements climatiques exigent une réponse énergique, d'autant que leurs effets – érosion des côtes, perte de biodiversité, inondations ou sécheresses – touchent davantage les pays africains et sont de possibles facteurs de reculs économiques ou de déstabilisations politiques.

Mais la voie privilégiée entre le Québec et l'Afrique reste la Francophonie, dont le Québec est membre à part entière.

Il n'y a pas une Francophonie du Nord et une Francophonie du Sud. Il y a une seule Francophonie, fabuleux espace de solidarité, lieu de transfert d'expertise et de technologie.

De cette Francophonie, nous attendons qu'elle engage son dynamisme, la jeunesse de ses populations et ses multiples réseaux de solidarité pour faire face aux crises importantes.

En matière de démocratie et de droits, par exemple, la Francophonie est capable de diplomatie préventive et d'opérations de maintien de la paix, d'« accompagnement électoral » et de soutien à l'indépendance des médias.

Ces initiatives sont capitales.

Car le succès du continent résidera dans le respect de la démocratie et des droits de la personne. Il résidera aussi dans les progrès de l'éducation.

Car même si le sol africain renferme des richesses inouïes, même si les forêts regorgent de ressources, même si les puissances actuelles ou émergentes viennent y chercher leurs matières premières et y aménagent des infrastructures, le continent africain ne réussira que par une diffusion plus grande de l'éducation et de la formation de ses populations.

La Francophonie peut aussi mettre à contribution son immense potentiel de mobilisation, de concertation et d'influence dans le domaine des changements climatiques, en particulier pour ce qui concerne la réduction des gaz à effet de serre.

Mais la vision que nos partenaires ont de cette crise est aussi pragmatique. Les pays africains francophones demandent le transfert de technologies qui leur permettra de faire face aux problèmes dus aux changements climatiques. Ils attendent sur ce plan des actions de coopération concrètes et adaptées.

Par ailleurs, la solidarité francophone doit concourir au mieux-être des pays du Sud par l'éducation, mais aussi par le soutien au développement économique. Pas de grandes

ambitions macroéconomiques : seulement des initiatives concrètes et adaptées pour réduire ou éradiquer la pauvreté.

La Francophonie multilatérale pourra réellement prétendre devenir une véritable force d'occupation de l'espace politique mondial, si elle assume cette dimension économique.

J'aimerais enfin souligner que s'il est un acteur géopolitique modeste sur la scène internationale, notamment sur le continent africain, le Québec y est néanmoins pris au sérieux.

La préparation du douzième Sommet de la Francophonie, l'an dernier, a permis au Québec de nouer un dialogue plus approfondi avec plusieurs pays africains.

On souhaite de part et d'autre que ce dialogue soit intensifié et se concrétise par des initiatives diversifiées et durables.

Dans tous les cas, on sait gré au Québec, au sein des instances de la Francophonie, d'écouter la voix de l'Afrique.

Je vous remercie.